

# Services aux ménages dans l'Union européenne : développement de l'emploi et égalité des chances

La croissance de l'emploi dans le secteur des services aux ménages en Europe concourt à la croissance des taux d'activité. Il apparaît toutefois au niveau de l'Union que l'accent est mis sur la nécessité non seulement d'atteindre et maintenir des taux plus élevés de croissance de l'économie et de l'emploi, mais aussi de garantir que cette croissance se traduit en emplois de bonne qualité.

Il est affirmé dans l'Agenda pour la politique sociale (2000-2005) de la Commission européenne que : «La qualité du travail implique des emplois meilleurs et passe par des modes mieux équilibrés de conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée. Ceci profite aux individus, à l'économie et à la société. Il faut pour cela de meilleures politiques de l'emploi, une rémunération équitable et une organisation du travail adaptée aux besoins des entreprises et des individus.»

L'étude de recherche de la Fondation, intitulée «Emploi, famille, et activités de la communauté locale : un nouvel équilibre pour les hommes et les femmes», s'est intéressée à la création d'emplois et aux expériences de salariés dans le secteur des services aux ménages. Cette recherche s'est orientée sur la qualité de ce type d'emploi et les conditions de travail, ainsi que sur les incidences en matière d'égalité des chances et d'inclusion sociale.

Le rapport de l'étude, *Services aux ménages dans l'Union européenne : développement de l'emploi et égalité des chances* (Household services in the EU: developments in employment and equal opportunities) prend appui sur les résultats de la recherche conduite dans huit États membres (Allemagne, Autriche, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) et couvrant cinq domaines : la garde d'enfants, l'assistance aux personnes âgées, le ménage, l'entretien de la maison et les courses, la nature et la portée du travail, la qualité des emplois et la satisfaction professionnelle de ceux travaillant dans ce domaine sont illustrés. Ce

rapport présente la croissance rapide connue par l'emploi dans le secteur des services aux ménages et relève que de nombreux facteurs entrent en jeu, notamment les besoins générés par divers aspects de l'évolution démographique et des mutations du marché du travail combinés à des changements culturels et sociaux. Traditionnellement, les femmes sont majoritaires dans ce domaine professionnel. La forte ségrégation sexuelle en résultant engendre ses propres problèmes en termes de rémunération et de statut professionnel, ainsi qu'au plan de la réconciliation des vies professionnelle et familiale.

De nombreuses mesures positives favorisant le développement dans ce secteur ont été identifiées, parmi elles des programmes d'allocations de

soutien, des allocations de congé parental, des avantages liés à l'emploi, des exonérations d'impôts/avantages fiscaux et des mesures incitatives à l'intention des entreprises socio-économiques et des agences de services. L'introduction de chèques de service en France et l'implication du secteur tertiaire sous la forme de coopératives sociales en Italie comptent au nombre des méthodes parallèles qui ont démontré leur efficacité en induisant de l'embauche nouvelle dans le secteur des services aux ménages.

L'ouvrage de la Fondation souligne certains aspects sensibles, dont :

- professionnalisation/création d'emplois à grande échelle ;
- qualité des services/intégration sociale des travailleurs peu qualifiés ;

- promotion de l'emploi féminin/déségrégation ; et
- emploi collectif/individuel

Quelques inquiétudes ont été exprimées quant à la qualité des emplois dans le secteur des services aux ménages, caractérisés par de faibles niveaux de rémunération, un manque de perspectives de carrière et de formation, des heures de travail atypiques et une insécurité de l'emploi. L'ampleur du travail «au noir», notamment dans le secteur des emplois de ménage ou de maison, constitue une autre source de préoccupation. Ce rapport propose une série de mesures pour aborder ces problèmes.

Nombreux sont ceux qui ne se sont jamais vus proposer un emploi rémunéré et qui trouvent désormais des emplois dans le secteur des services aux ménages. Il convient de reconnaître la contribution importante faite à la communauté pour appréhender le potentiel de ce type d'emploi. Cette recherche de la Fondation fournit une base solide à la définition d'initiatives dans ce secteur, notamment dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, de l'organisation du travail et de la formation, destinées à contribuer à la fourniture de services de meilleure qualité.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Teresa Ranehan  
Chargée de l'information  
Fondation européenne  
pour l'amélioration des conditions  
de vie et de travail  
Wyattville Road  
Loughinstown  
Dublin 18  
Irlande

Téléphone : (00 353 1) 204 31 26  
Télécopie : (00 353 1) 282 64 56  
Mél : [ter@eurofound.ie](mailto:ter@eurofound.ie)  
Internet : <http://www.eurofound.ie>  
[www.eurofound.ie](http://www.eurofound.ie)

EF/01/03/FR



FONDATION EUROPÉENNE

pour l'amélioration des conditions de vie et de travail